


| | | |
|---|--------------------------------|------------|
|  MARCELBLANC | Protection de la contamination | FO 4.03.05 |
| Propriétaire : Achats | Date d'édition : 01.09.2017 | 1 / 1 |

Cher client,

Lors de retour de location, d'examen ou de demande de réparation, et afin de protéger nos employés d'une éventuelle contamination, nous vous demandons de nous envoyer uniquement des dispositifs décontaminés ou stérilisés.

Dorénavant, nous vous remercions de compléter ce formulaire à chaque envoi dans la mesure où cela n'est pas visible sur l'emballage.

En cas de non-respect de cette procédure, nous nous réservons le droit de vous facturer les frais de nettoyage et décontamination au laveur désinfecteur.

Rappel de nos conditions générales :

Location

Le matériel de location est facturé mensuellement. Il doit être rendu au complet, dans un état irréprochable et dans son emballage d'origine.

Demande réparation

Nous effectuons les réparations de matériel sur commande uniquement. Les prestations peuvent être fournies sur site directement chez le client ou par envoi du matériel à notre société. Les frais découlant des différentes interventions seront facturés au taux horaire habituel.

Les produits fournis ont été :

Stérilisés

Décontaminés

Société :

Visa de la personne responsable :

Meilleures salutations
Marcel Blanc & Cie SA